



## AVIS PUBLIC

### **DEMANDE D'AUTORISATION POUR UN USAGE CONDITIONNEL**

AVIS est par la présente donné par la soussignée, greffière, que lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal qui aura lieu à 19h30 le mardi 21 mars 2023 au Pavillon de la biodiversité situé au 66, rue du Maçon, Saint-Constant, le Conseil municipal prendra en considération la demande d'autorisation d'un usage conditionnel suivante et entendra toute personne intéressée relativement à ladite demande.

### **14-18, RUE SAINTE-MARIE – LOTS 2 177 829 ET 2 177 830 (LOT PROJETÉ 6 561 929) DU CADASTRE DU QUÉBEC - ZONE H-223 DÉLIMITÉE AU PLAN DE ZONAGE DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1528-17**

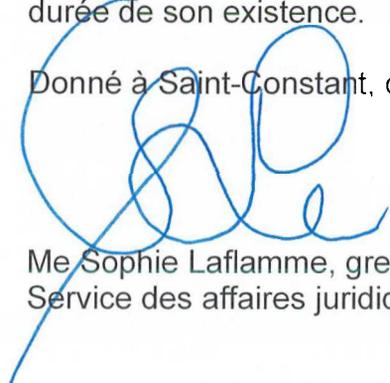
Demande d'usage conditionnel numéro 2023-00117 conformément aux dispositions du Règlement relatif aux usages conditionnels numéro 1534-17. La demande est présentée par La firme CBA Architecture.

### **Nature et effet de la demande d'usage conditionnel demandée**

La requérante dépose pour son client une demande d'usage conditionnel pour la construction d'une nouvelle habitation multifamiliale de seize (16) logements répartis sur deux (2) étages au 14-18, rue Sainte-Marie (lot projeté 6 561 929 du cadastre du Québec).

La demande, si elle est accordée, aura pour effet de permettre la construction d'une nouvelle habitation multifamiliale de seize (16) logements répartis sur deux (2) étages, d'une superficie au sol d'environ 955 mètres carrés au 14-18, rue Sainte-Marie (lot projeté 6 561 929 du cadastre du Québec), et ce, pour toute la durée de son existence.

Donné à Saint-Constant, ce 1<sup>er</sup> mars 2023.



Me Sophie Laflamme, greffière  
Service des affaires juridiques